



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 22 octobre 2018

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Etienne LEFEBVRE
- Philippe DUCROCQ
- Valérie MOREL

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du zonage d'assainissement de Théroutan (62)
- Modification du PLU d'Orainville (02), suite à un recours gracieux

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Romeny-sur-Marne (02)
- Modification du PLU de Tincques (62)
- Modification du PLU de Saleux (80)
- Modification du zonage d'assainissement d'Audruicq (62)
- Modification du PLU de Montdidier (80)
- Modification du PLU de Lens (62)
- Modification du PLU de Fourmies (59), suite à un recours gracieux

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Révision du SAGE Oise-Aronde (60)
- Elaboration du PLU de Rieux (60)
- Révision du zonage d'assainissement de Rully (60)
- Modification du PLU de Worhmout (59)
- Révision du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (02/59/60/62/80)

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Bâtiment logistique PRD sur les communes de Illies et Salomé (59)
- Plan d'épandage de BIONERVAL sur la commune de Passel (60)
- Création d'un pôle d'activités fluvial à Saint-Leu-d'Esserent (60)
- Bâtiment logistique à Maubeuge (59)

- Parc éolien les Cent Mencaudées à Solesmes (59)

#### **Autres dossiers soumis à délibération**

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

Néant

Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le dossier de demande d'autorisation temporaire d'exploiter une centrale d'enrobés à chaud à Calais (62), , soumis à évaluation environnementale.
- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de plate-forme logistique Victor Martinet à Le Mesnil-en-Thelle (60), soumis à évaluation environnementale.
- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de construction d'une usine de maroquinerie à Verneuil-en-Halatte (60), soumis à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Néant

#### **Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE